

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à signer, au nom de la Ville, le bail dont il est question dans ledit rapport. (M. l'échevin Giroux dissident).

21.—De la Commission des Finances, souscrivant à la recommandation de la Commission de Police à l'effet de payer une indemnité de \$1,000 aux héritiers légaux de feu le pompier N. Gagnon.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Resolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

22.—De la Commission des Finances, souscrivant à la recommandation de la Commission de Police qui demande de payer \$2,888.52 à l'Association de Bienfaisance de la Police.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Finances, en date du 28 février 1908, soit reçu et adopté.

Le Conseil se partage sur ladite proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux—29.

Contre: Clearihue, Giroux, Mercier, Nault, Mount, Carter—6.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

23.—De la Commission des Finances refusant de souscrire à un rapport de la Commission des Marchés qui demande d'assumer le contrôle des compagnies d'abattoirs.

24.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission des Marchés qui demande un crédit de \$1,000 pour payer des inspecteurs.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

25.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$1,000 pour acheter des ventilateurs.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GUAY, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

26.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter la cession d'une partie de la rue De Lévis de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter de la "Montreal Land & Improvement Co" la cession des rues Stadacona et Duquette.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de la Voirie.

28.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées des rues De Fleurimont et Comte.

M. l'échevin DUQUETTE, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de la Voirie avec instruction de consulter à ce sujet le Département en Loi et d'obtenir de l'inspecteur de la Ville un rapport déclarant que l'effacement des lignes homologuées desdites rues et l'acceptation des deux rues projetées sont dans l'intérêt de la Ville.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

29.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de permet-

Resolved: That said report be received and adopted, and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the lease therein referred to on behalf of the City. (Ald. Giroux dissenting).

21.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee, to pay \$1,000 indemnity to legal heirs of late fireman N. Gagnon.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22.—From Finance Committee, concurring in a recommendation of the Police Committee, to pay a sum of \$2,888.52 to the Police Benevolent Association.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. LAVALLEE,

"That said report of the Finance Committee, dated 28th Feb. 1908, be received and adopted."

The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux—29.

Nays: Clearihue, Giroux, Mercier, Nault, Mount, Carter—6.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

23.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Market Committee to assume control of the Abattoir Companies.

24.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Market Committee for an appropriation of \$1,000 to pay inspectors.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

25.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the City Hall Committee, for an appropriation of \$1,000 to purchase ventilators.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GUAY, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

26.—From Road Committee, to accept part of De Lévis street from the Montreal Light, Heat & Power Co.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. N. LAPOINTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

27.—From Road Committee, to accept Stadacona and Duquette streets from the Montreal Land & Improvement Co.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be referred back to the Road Committee.

28.—From Road Committee, to erase homologated lines of DeFleurimont and Comte streets.

Moved by Ald. DUQUETTE, seconded by Ald. BUMBRAY,

"That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

"That said report be referred back to the Road Committee with instructions to consult the Law Department thereon, and obtain from the City surveyor a report declaring that the erasure of said streets, and the acceptance of two proposed streets, shall be in the interest of the City."

Said amendment being put it was carried and

Resolved: Accordingly.

29.—From Road Committee, to allow Central Light, Heat & Power Co. to excavate in St. Peter street.